Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 60

Artikel: La participation horologère à l'exposition universelle de Paris en 1900
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248754

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La participation horlogère à l'exposition universelle de Paris en 1900

C'est une erreur assez répandue, que le succès d'une industrie à une exposition, n'intéresse que les maisons qui y participent. Sans doute, l'exposant est plus particulièrement intéressé à la participation, puisqu'il y va de ses efforts et de l'espoir d'une récompense. Mais à côté de cette préoccupation personnelle et bien légitime, il en est une autre, qui a une importance extrême et que doivent partager ceux-là mêmes que des motifs, valables parfois, empêchent de donner leur concours à l'œuvre. *C'est que, du nombre des participants et de l'importance comme aussi de la qualité des produits qu'ils exposeront, peut dépendre, en une certaine mesure, l'avenir de l'industrie à laquelle ils appartiennent.*

Le drapeau est donc engagé.

L'idée du monde collectif de participation a été prise en considération et a fait son chemin. L'on arrive à la conviction, qu'une exposition doit donner la mesure exacte et complète de la force de production d'une industrie et que, en ce qui concerne plus particulièrement l'horlogerie, puisqu'on ne peut exiger, de tous nos fabricants, l'effort qui consiste à préparer et à présenter un assortiment complet de montres, il faut y substituer l'effort collectif, qui ne demande à chacun qu'un sacrifice minime et, par conséquent, possible.

Mais il ne faut pas qu'il y ait une trop grande disproportion dans les efforts. Il serait injuste de demander, à tel fabricant décidé à se présenter, à Paris, avec une superbe exposition pouvant représenter une valeur de 50 à 60.000 francs, de se fondre en une collectivité à laquelle chaque participant n'apporterait qu'une douzaine de montres.

Il faut donc trouver un système qui, tout en *encourageant* la grande masse des industriels à concourir pour une faible part personnelle, ne *décourage* pas ceux auxquels leur importance industrielle et commerciale et leurs convenances d'affaires commandent de faire l'effort et le sacrifice d'une exposition complète.

Ce système, est à notre portée et à notre disposition.

Il consiste à organiser, dans chaque localité ou région, une grande collectivité à laquelle chaque fabricant dont les produits sont exposables, apportera sa part ; à faire de chaque collectivité, un exposant impersonnel, portant haut le drapeau de la localité ou de la région et de laisser ceux qui consentent à un grand effort, exposer à part et sous leur nom.

Ces derniers pourront d'ailleurs, — et ils le feront — concourir pour une part, égale à celle des autres, à la collectivité locale ou régionale.

De cette façon, on aura, grâce à la collectivité, l'image complète de la production avec ses variété infinies, chacun y allant avec les genres qu'il connaît le mieux et, grâce aux quelques exposants individuels, la représentation de ce que peut l'effort personnel intense.

Au Locle et à la Chaux-de-Fonds, les commissions locales vont commencer les visites personnelles aux futurs exposants. Des listes ont été dressées.

On a bon espoir, car le réveil s'est produit. On comprend que les considérations d'ordre personnel doivent capituler devant l'intérêt général.

La France, les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, préparent d'importantes expositions horlogères. La Suisse ne peut courir le risque d'être en second rang à Paris. Et, si nous nous plaçons au point de vue national, nous voyons les manufactures de montres, par l'organe de leur syndicat, se préparer à opposer aux Américains, nos fabriques suisses de montres. Cet élément de plus en plus important de notre production nationale sera donc là ; il faut que l'autre catégorie de producteurs, celle composée des établisseurs, y soit aussi, avec l'infinie variété de ses genres, calibres et grandeurs.

C'est ainsi, mais seulement ainsi, que l'horlogerie suisse sera dignement et complètement représentée à Paris.

Et quel fabricant pourrait invoquer des motifs sérieux pour expliquer son abstention, quand on ne lui demande que le sacrifice dérisoire d'immobiliser durant quelques mois, douze ou dix-huit montres ?

Des calculs ont été faits, et pour ne parler que de la Chaux-de-Fonds, on admet que la collectivité réunira soixante à soixante-dix fabricants, mettant en ligne huit cents à mille montres.

Mais, dira-t-on, partire n guerre dans une collectivité anonyme, impersonnelle, c'est être sûr de n'y recueillir aucun laurier !

L'objection a sa valeur et elle a été examinée dans la dernière réunion de la commission locale de la Chaux-de-Fonds. Le correctif est trouvé.

La Société des fabricants d'orlogerie de notre ville, prévoyante et sage, a lentement formé une réserve, que son comité va proposer de consacrer à une réclame, en vue de Paris.

Cette réclame sera faite en faveur de l'horlogerie chauxdefonnière et, comme cette horlogerie sera représentée à Paris par la collectivité exposante, ce sont les noms des participants à cette collectivité qui y seront mentionnés, avec la désignation des genres qu'ils produisent.

A la satisfaction morale que leur donnera la récompense générale obtenue grâce à eux, s'ajoutera le bénéfice matériel d'une intelligente et artistique réclame. Il y a là un exemple à imiter.

Chaque membre d'une association a le droit de connaître et de pouvoir apprécier l'apport de son co-associé.

Or, une collectivité exposante est une sorte d'association : on veut savoir en quelle compagnie on exposera ses produits.

C'est ici qu'interviendra la *commission de sélection*. Car il y aura une commission de sélection, qui ira chez chaque exposant, examiner, vérifier... et finalement complimenter l'exposant pour la réussite complète des produits qu'il aura destinés à Paris.

Car nous tenons pour certain que chaque participant tiendra à honneur de se distinguer et mettra tous ses soins à la confection des quelques montres qui contribueront au succès de la collectivité.

Nous avons hâte de dire que l'essentiel est de trouver des exposants et que la collectivité impersonnelle, que l'on a envisagée, pourrait bien se transformer en une collectivité plurinominale. C'est aux futurs exposants qu'il appartiendra de prononcer en dernier ressort.

(Fédération horlogère.)

Aux champs

Causerie agricole et domestique

Lapins et volailles. — Le topinambour. — Moyen d'aiguiser les faux. — Les mites. —

Croirait-on que, tels à de vulgaires humains, les lapins pussent contracter cette maladie, non pas absolument dangereuse et toujours mortelle, mais fort ennuyeuse néanmoins, qu'on appelle le corysa ou plus vulgairement rhume de cerveau ? On y est bien obligé, car réellement le lapin y est sujet et parfois le mal, plus grave que pour les hommes, peut même devenir dangereux.

Aussitôt qu'on s'aperçoit que le corysa est déclaré, on s'empare de l'animal et, si singulier que cela pût paraître, on le force à prendre une véritable inhalation. Pour cela, on le met sur une table en lui maintenant de force et durant une dizaine de minutes la tête au-dessus d'un vase renfermant du fort vinaigre bouillant.

Cette première opération faite, opération préparatoire qui a pour but de ramollir les mucosités adhérentes à la cavité du nez, il faut enlever ces mucosités. Cela se fait au moyen d'une éponge mouillée de vinaigre qu'on introduit dans les cavités nasales. Ce vinaigre n'est pas pur ; on doit l'additionner d'eau tiède. On répète cela deux fois par jour, le matin et le soir. A midi, on remplace les inhalations par un badigeonnage à l'huile douce, sur toute la muqueuse du nez.

La température ambiante devra être à peu près régulière, ni trop chaude ni trop froide.

La nourriture la meilleure pour les sujets malades devra autant que possible être ainsi composée :

---

nom... rien ne peut rompre nos liens.

— J'espère qu'on pourra les rompre, répondit-elle avec un calme étonnant. Un mariage qui n'a pas eu la bénédiction de l'église, qui n'est pas consommé, doit pouvoir se rompre.

— Alors, ce serait le divorce !...

— Peut-être bien... Je suis prête à tout, et je vous demande de tout tenter... Si vous êtes homme d'honneur, vous agirez... Si vous m'aimez, vous aurez pitié de moi !

— Et qui est-ce qui aura pitié de moi ? — lui jeta-t-il, éperdu de douleur, la poitrine pleine de sanglots.

Pour la première fois, il l'émut.

— Moi ! prononça-t-elle, entraînée : c'est moi qui aurai pitié de vous. Dès l'enfance vous étiez mon grand ami... L'amitié survivra... Seulement, comprenez donc que vous souffririez bien plus, lié à moi, et vous souvenant de mon aveu !... A présent — sa voix tout à coup se brisa dans les larmes — à présent, nous n'avons rien de plus à nous dire, laissez-moi aller pleurer auprès de ma pauvre aïeule.

Il demeura seul, anéanti, désespéré, à demi fou.

La perdre !... divorcer ! Voir leurs noms honorés, leurs sentiments intimes disséqués devant les tribunaux, raillés par la foule.

— Il vaudrait bien mieux mourir, songea-t-il tout haut. — Ce serait beaucoup plus simple, en vérité.

— Mourir ! — répéta tout près de lui la voix vibrante de Marthe. — Oh ! non, tu dois vivre... vivre pour moi... vivre pour elle aussi, qui ignore encore l'amour, le vrai !... Voyons, dis-moi tout.

Il lui redit fidèlement leur entretien, et conclut désespérément :

— Tu vois bien qu'il faut que je meure... pour qu'elle soit libre, d'abord, et puis... pour ne plus souffrir... Je suis trop malheureux.

— On peut vivre malheureux, très malheureux même... je le sais — laissa échapper Marthe.

(La suite prochainement).